

***Augmentation des droits
d'inscription des étudiants
étrangers (hors UE)***

Conseil Académique
6 décembre 2018

Motion du Conseil Académique

Suite à l'annonce du Gouvernement du 19 novembre 2018, relative à l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires

Le Conseil Académique de la ComUE Université Grenoble Alpes, attaché aux valeurs d'ouverture et d'accueil de la diversité qui sont celles de l'université, exprime ses inquiétudes et ses fortes réticences par rapport aux récentes mesures annoncées par le Gouvernement d'augmentation importante des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires dans les différents cycles de formation.

Il regrette la méthode employée par le gouvernement et l'absence de concertation sur un sujet majeur et complexe qui mérite un large débat.

Le Conseil Académique de la ComUE Université Grenoble Alpes juge ces mesures discriminatoires, potentiellement nuisibles au rayonnement de la francophonie et plus généralement au rayonnement international de l'enseignement supérieur et de la recherche.

C'est pourquoi il demande au gouvernement de revenir sur cette décision.

Il se tient prêt à contribuer à une large réflexion sur les moyens de renforcer l'attractivité de nos établissements, les conditions d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers en France.

La Présidente de la Communauté Université Grenoble Alpes transmettra l'avis du Conseil Académique au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

*Vote lors du CAC COMUE du 6 décembre 2018 :
pour : 53, abstention : 1, ne prennent pas part au vote : 5*